

Rencontre avec le Préfet de région Grand Est sur CAP 2022 : encore une réunion pour quasiment rien?

Suite au rassemblement intersyndical de soutien au pôle 3E devant la préfecture de Moselle où le Snutefe-FSU était partie prenante au côté de la CGT et SUD-Solidaires, une réunion interministérielle a eu lieu avec le Préfet de Région. Nous avons mis en avant les points suivants, abondant les propos sur le pôle 3 E d'autres OS :

Le cas des collègues du pôle 3E qui travaillent sur le secteur de l'entreprise et qui doivent se trouver une nouvelle carrière en 2019 a été à nouveau dénoncé. Que reste-t-il de la logique de la Direccte regroupée autour de l'entreprise ? Mais surtout, la situation des collègues B et C du commerce extérieur est particulièrement préoccupante. Les perspectives d'aller en administration centrale sont faibles et financièrement repoussantes. Les possibilités d'aller à l'étranger semblent très minces. Les collègues concernés doivent pouvoir rester dans les Direccte, s'ils le souhaitent. La péréquation sur la période 2018-2022, consistant à raisonner sur les effectifs non par année mais sur la période semble un moindre mal.

Nous avons aussi évoqué la mutualisation des véhicules de service au niveau préfectoral. S'agissant de l'inspection du travail, des véhicules de service dédiés doivent être mise à disposition. Le Préfet nous a répondu que certains services (intérieur) mais aussi de contrôle devaient être mis hors « pot commun » des moyens matériels. Reste à savoir pour combien de véhicule avant de crier victoire !

Nous avons également remis en cause de la distinction contrôles simples (à externaliser) et complexes (à conserver dans les services). Dans la mesure où lors d'un contrôle simple, un agent de contrôle expérimenté peut s'apercevoir de graves manquements à la législation sociale. Il n'est donc pas possible d'externaliser partiellement dans ces conditions.

Voilà pour les faits saillants concernant la Direccte.

D'autres points ont été abordés. Le préfet avait annoncé en préambule que :

- *Sa copie de remontées n'est pas encore écrite, en attente du prochain comité de l'administration régionale (CAR) à Chaumont, pour faire l'état des réflexions horizontales (en attendant les infos verticales venant des différents ministères, mais aussi sur les moyens)*
- *L'absence de bilan des réformes antérieures n'était pas pour lui préoccupante au vu des capacités d'adaptation des fonctionnaires (alors que les conséquences ont été importantes...). Il n'existe pas selon lui de volonté de bouleversements dans*

l'organisation ; mais seulement la préoccupation de mieux assurer certaines missions ; il n'y aura pas de mobilité forcée. Il a réaffirmé sa conscience des problèmes humains (mais à traiter dans les services). Nous sommes plus que dubitatif face à tout ceci !

- *Le remaillage des services de proximité par l'échelon des sous-préfectures dans leur configuration actuelle est une piste à explorer (avec une nouvelle fonction d'accueil tout public sur un lieu physique, métier complexe par un fonctionnaire + outils numériques). La valorisation du niveau départemental avec un secrétariat général commun doit avoir lieu (variations possibles selon les départements) ; par contre, comme il existe trop de différences de gestion entre les corps, une GRH commune n'est pas possible selon lui. L'immobilier relèverait des préfets de département et quand il y a vente de bâtiments d'État, et il devrait y avoir un retour financier dans le département pour moderniser les bâtiments qui restent. Les dossiers transfrontaliers pour l'administration d'État (exemple dans le Grand Est : centrale de Fessenheim, autoroute A31bis) restent importants.*
- *Le travail sera sur les missions et pas sur les postes, mais si les moyens sont restreints, cela aura un impact sur le périmètre des missions*
- *Qu'il ne sait pas comment il va rendre compte de ses propositions et souhaite une même démarche pour tous les préfets)*
- *Qu'une annonce est prévue le 12 décembre prochain sous forme de communication du Président de la République et du premier ministre aux fonctionnaires.*

Face à cela, la FSU a re-insisté sur les problèmes de calendrier, l'absence de bilan, d'études d'impact, la pression sur les personnels. Nous avons rappelé la demande intersyndicale Jeunesse et Sport de services à un niveau régional pour préserver les missions et les expertises ainsi que la demande de transfert auprès du Ministère de l'éducation. La FSU reste opposée à la fusion des académies.

Le préfet a répondu qu'un positionnement de Jeunesse et Sport à l'échelon régional n'était pas impossible (comme la DRAC), et que la demande de rattachement éducatif est bien connue du gouvernement. Mais pour lui, la fusion des académies est indispensable pour un meilleur travail avec les régions

Concernant la SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale), les syndicats ont à nouveau interpellé le préfet pour savoir quels allaient être les moyens attribués en secrétariat. Il a été répondu qu'il y aurait un poste de secrétariat, mais à Strasbourg. Du coup, la collègue de Metz en charge du SRIAS devra changer de domicile ou changer de missions...

Pourtant, le Préfet avait dit en début de séance : pas de mobilité forcée !!!!

Conclusion : beaucoup de flou, voire de contradictions ! Et une réforme 2022 qui se confirme catastrophique !